



remise de mon dossier pénale à une autre personne

Par **Madame Dominge**, le **15/09/2021** à **17:49**

Bonjour, rnrnJ'ai fait la demande du mon dossier pénal auprès du bâtonnier car mon avocat refusait de me le remettre, Le bâtonnier me répond et m'informe qu'il n'est pas en mesure de me remettre le dossier, car l'année dernière, à la demande de l'une des mises en causes, il lui a remis tous les documents constituant le dossier, même les documents me concernant. Il m'informe de me rapprocher d'elle pour le récupérer. Ma question est à t'il le droit de remettre mon dossier à quelqu'un d'autre , de plus me demander de me rapprocher d'elle ? Je précise que la demanderesse ainsi que moi-même avions était représenté par le même avocat, jugée ensemble pour les mêmes faits.rnrnDans l'attente de votre réponse, rnrnCordialement.